



ELODEA NUTTALII

Noms communs : Elodée de Nuttal, Elodée à feuilles étroites

Catégorie : FLORE

Famille : Hydrocharitaceae

Milieu : Eaux stagnantes ou faiblement courantes

Origine géographique : Amérique du Nord

Nom anglais : Nuttall's waterweed

Auteur : (Planchon) H. St John, 1920

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

L'arrachage manuel peut être envisagé au commencement de nouvelles implantations, lorsque l'espèce recouvre de petites surfaces à de faibles profondeurs (Varray *et al.*, 2018). Le moissonnage des populations d'élodées peut être préconisé, mais peut également conduire dans certains cas, à de nouvelles colonisations, encore plus fortes, comme dans l'étang de Bostal en Sarre (P. Wolff, comm. Pers. in Muller & Thiébaud, 2004). Il est donc préférable d'installer des filets pour éviter la propagation des fragments, de sécher les résidus loin de l'eau sur un sol sec (la survie des tiges est de très courte durée sur un sol sec, et aucun risque d'apparition de forme terrestre), et de nettoyer les machines après chaque chantier (Varray *et al.*, 2018). Sur le lac Léman, suite à plusieurs plans de gestion visant à limiter la prolifération de plusieurs macrophytes indigènes et exotiques, le canton de Genève (2000 et 2008) conseille, comme mesure efficace pour les petits herbiers d'*Elodea nuttallii*, de laisser venir la plante à maturité et de l'extraire à la fourche (extraction manuelle) de façon à arracher les végétaux sans les couper pour limiter la fragmentation des plantes et la reprise des rhizomes. La fermeture de l'exutoire est nécessaire afin d'empêcher la colonisation d'autres milieux. Le matériel récolté doit impérativement être exporté et brûlé. D'après leur expérience, la coupe mécanique (engins de chantiers) contribue à sa dissémination mais reste cependant la seule méthode pour gérer les herbiers plus importants. Sur le bassin Rhin-Meuse, sur le plan d'eau de Celles-sur-Plaine une intervention comparée de moissonnage et d'arrachage manuel mise en place en 2006 a montré l'intérêt de ce dernier sur la limitation de la repousse à la fin de la saison automnale. Cette méthode, exigeante en main d'œuvre importante, ne peut donc s'appliquer que sur de petites surfaces. Des campagnes de moissonnage sont également réalisées annuellement sur le plan d'eau de Madine, mais la dissémination des boutures y paraît importante, vu l'étendue de sa répartition actuelle comparée à celle très limitée de ce taxon en 1990.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'Elodée de Nuttall a été introduite en 1939 en Belgique. Sa première apparition en France est mentionnée dans les années 1950 dans la région Alsace. Deux hypothèses sont proposées pour expliquer l'introduction de cette espèce sur le territoire: elle a pu être introduite par l'intermédiaire des mariniers ou de leurs péniches qui circulent dans le réseau de canaux du nord de la France et du Benelux; il est possible qu'il y ait eu une intervention directe de la macro-avifaune ou des mammifères (comme le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) dans le transport des hibernacles de la plante. Actuellement, l'Elodée de Nuttall est en pleine phase de colonisation (Muller, 2004).

Les proliférations de populations monospécifiques d'élodées peuvent entraîner des dysfonctionnements des milieux aquatiques, telles des anoxies périodiques. Elles constituent également un obstacle à l'écoulement des des eaux et une gêne importante pour la pratique des loisirs nautiques et de la pêche (Muller, 2004).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions : Gabrielle Thiébaud, Alain Dutartre, Marie-Christine Peltre

Date de rédaction : 28/04/2016, version 1 (mise à jour réglementaire et liens 19/02/2021)

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement.[FCBN](#)

[FCEN](#)

[Onema Nord-Est](#)

[CBN Bailleul](#)

[CEN LR - Life + Lag'Nature](#)

[ARPE](#)

[PNR BrenneINPN](#)

[EASIN](#)

[CABI](#)

Canton de Vaud. 2007. Plantes exotiques envahissantes - Recommandations et techniques de lutte. Elodées (*Elodea nuttallii* et *Elodea canadensis*). 2 pp.

[Canton de Genève. 2008. Rives genevoises du Léman. Plan de gestion pour le faucardage des plantes aquatiques. DGNP-Service de l'exploitation et de l'entretien. 14 pp.](#)

[Canton de Genève. 2000. Rives genevoises du Léman. Plan de gestion pour le faucardage des plantes aquatiques. - Rapport final, octobre 2000. GREN Biologie appliquée. 38 pp](#)

[Di Nino F. 2008. Phénoplasticité-Polymorphisme génétique et gestion conservatoire du Genre Elodea. Thèse présentée pour l'obtention du grade de docteur de l'Université de Metz. 214 pp.](#)

[Di Nino, F., Thiebaut, G., and Muller, S. 2005. Response of *Elodea nuttallii* \(Planch.\) H. St. John to manual harvesting in the north-east of France. Hydrobiologia. Vol. 551 p.147-157.](#)

[Dutartre A., Peltre M-C., Pipet N., Fournier L. et Menozzi M-J. 2008. Régulation des développements de plantes aquatiques. Ingénieries Eau Agriculture Territoires, numéro spécial "Plantes aquatiques d'eau douce : biologie, écologie et gestion, pp 135-154.](#)

[Josefsson, M. 2011. NOBANIS - Invasive Species Fact Sheet – *Elodea canadensis*, *Elodea nuttallii* and *Elodea callitrichoides*. Online Database of the European Network on Invasive Alien Species – NOBANIS. Accessed decembre 1, 2015](#)

[Muller S. \(coord.\). 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 168 pp.](#)

[Kocic, A., Horvatic, J., & Jelaska, S. D. \(2014\). Distribution and morphological variations of invasive macrophytes *Elodea nuttallii* \(Planch.\) H. St. John and *Elodea canadensis* Michx in Croatia. Acta Botanica Croatica, 73\(2\).](#)

[Zehnsdorf, A., Hussner, A., Eismann, F., Rönicke, H., & Melzer, A. \(2015\). Management options of invasive *Elodea nuttallii* and *Elodea canadensis*. *Limnologica - Ecology and Management of Inland Waters*, 51, 110-117. <http://doi.org/10.1016/j.limno.2014.12.010>](#)

[EPPO - Analyse de risque](#)

Espèce inscrite sur la [liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne](#), en application du [règlement européen n°1143/2014](#)

Espèce inscrite sur la liste de l'[Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain](#)CITATION

GT IBMA. 2016. *Elodea nuttallii*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Agence française pour la biodiversité.

